

Sur le procès-verbal

Avant le vote qui nous est demandé, je tiens à faire une courte déclaration et, pour éviter toute erreur d'interprétation, je demande qu'elle figure in extenso au procès verbal.

Comme Président suppléant de la Commission du Règlement, j'ai assumé dans la mesure de mes moyens et des documents qui m'ont été communiqués l'examen du projet de règlement qui avait été préparé par le Secrétariat Général. Le débat auquel ont bien voulu prendre part beaucoup de nos confrères présents a été d'un extrême intérêt et a permis d'apporter au texte initial beaucoup d'amendements et de précisions qui, j'en suis sûr, seront utiles.

Le règlement intérieur que nous allons nous donner consacre, comme cela est logique, les pratiques qui ont jusqu'ici guidé les travaux de l'Association et se sont avérés les meilleurs. Nous nous sommes efforcés de les mettre au point et de les perfectionner encore.

Sur un point cependant, le nouveau règlement innove complètement, celui du mode d'élection de notre Président. J'aurais préféré, je l'avoue, qu'une aussi grave modification intervienne à l'issue d'un examen plus approfondi ~~et plus~~ ~~objectif~~ et non pas dans l'atmosphère un peu passionnelle d'un renouvellement prochain.

Nous allons passer d'un mode de scrutin direct qui, je tiens à le dire, a toujours donné des résultats parfaitement loyaux et satisfaisants, tant dans l'élection de nos Présidents passés que, chaque année, dans celle des Vice-Présidents, à un mode de consultation par correspondance en cascade, d'abord pour la recherche des candidats puis pour la participation proprement dite au scrutin, dont je ne connais pas de précédents sous cette forme et qui, malgré les précautions que nous avons ~~essayé de~~ ~~présenter~~, sera sans nul doute ~~extrême~~ délicat à faire fonctionner.

Je crains que nous ne passions ainsi d'une extrême et même naïve simplicité à une complication extrême et même un peu utopique. Je ne déteste pas l'utopie. Je préfère pourtant toujours la simplicité. Je tenais à exprimer <sup>ma</sup> ~~cette~~ réserve ~~qui n'est~~ ~~personnelle~~ mais qui sera ~~je crois~~ <sup>la</sup> ~~partagée~~ par pas mal de confrères, ~~en~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~concerne~~ ~~la~~ ~~procédure~~ ~~adoptée~~ ~~pour~~ ~~l'élection~~ ~~de~~ ~~notre~~ ~~Président~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~notre~~ ~~Vice-Président~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~notre~~ ~~Secrétaire~~ ~~Général~~.

Je souhaite sincèrement que mes inquiétudes soient vaines. Si des difficultés surgissent je suis sûr que le Bureau ~~en~~ ~~qui~~ ~~j'ai~~ ~~pleine~~ ~~confiance~~ s'appliquera à les résoudre. La Commission n'hésitera pas non plus, si cela s'avère nécessaire, à cent fois sur le métier ~~à~~ remettre son ouvrage. Je souhaite enfin qu'à l'issue de ces multiples opérations, si complexes qu'elles devront commencer presque sans délai pour aboutir en juillet prochain, l'AICA soit dotée d'un Président dont le choix ait un caractère d'évidence - à cela il faut aboutir - tel qu'on se dise qu'on l'aurait bien trouvé sans tant de manières.

regrettant que la  
ne résulte pas d'un  
accord final.